



Communiqué de presse

Paris, le 4 juillet 2025

Contrôle aérien en France : la grève de trop.

Une nouvelle grève des contrôleurs aériens déclenchée par deux syndicats minoritaires de la DGAC les 3 et 4 juillet se traduit par l'annulation de milliers de vols, la pénalisation des passagers des compagnies aériennes et nuit encore une fois terriblement à l'image de la France.

La FNAM ne peut décemment se satisfaire de la situation actuelle et des préavis de grève récurrents de certains au sein de la navigation aérienne française. Cette situation n'est plus tenable tant pour les compagnies aériennes que surtout leurs passagers. Elle est d'autant plus incompréhensible qu'un **accord triennal**, couteux pour les compagnies aériennes, a été conclu il y a à peine 12 mois et que la principale revendication des contrôleurs grévistes consiste aujourd'hui à vouloir s'exonérer de l'application de mesures relevant de la sécurité des vols. Ces journées de grève génèrent un préjudice de plusieurs dizaines de millions d'euros pour les transporteurs aériens sans donner lieu au moindre dédommagement.

Cette situation s'inscrit de plus dans un contexte problématique de performance globale médiocre de la navigation aérienne française pénalisant particulièrement les compagnies aériennes basées en France. La DSNA française était ainsi en 2024 la principale contributrice aux retards en route au sein de l'espace européen Eurocontrol et cette situation s'est confirmée sur les premiers mois de 2025 en générant un tiers des retards en route.

La modernisation et l'amélioration de la performance du système de contrôle aérien constitue pour la FNAM une priorité absolue qui ne peut être retardée une nouvelle fois aujourd'hui.

Au-delà de cette modernisation nécessaire, la navigation aérienne française a accumulé ces vingt dernières années le plus de journées de grève (plus de 300) loin devant la Grèce (50 jours) ou l'Italie (40 jours). La loi relative à la prévisibilité de l'organisation des services de la navigation aérienne en cas de mouvement social (loi dite « Capo-Canellas » de 2023) imposant aux grévistes de se déclarer 48 heures à l'avance afin de permettre une information plus efficace pour les passagers a constitué un progrès réel mais reste insuffisante pour garantir une continuité satisfaisante du service. Il apparaît désormais nécessaire que soient étudiées et prises des mesures garantissant un niveau de « service minimum » aux compagnies aériennes opérant en France et leurs passagers équivalent ou supérieur à celui existant dans les autres Etats de l'Union européenne par ailleurs beaucoup moins sujets à des grèves récurrentes.

Les compagnies aériennes de la FNAM sont totalement mobilisées pour apporter soutien et assistance aux passagers affectés par ce mouvement de grève et font leur maximum pour en limiter les conséquences.



Fédération
Nationale de l'Aviation
et de ses Métiers

À propos de la FNAM - Fédération Nationale de l'Aviation et de ses Métiers

La FNAM est l'organisation professionnelle du secteur aérien représentant plus de 95% du transport aérien français. Au travers de 7 groupements professionnels - la **CSTA** (Chambre Syndicale du Transport Aérien), la **CSAE** (Chambre Syndicale de l'Assistance en Escale) – l'**EBAA** France (European Business Aviation Association) – le **GIPAG** France – Groupement des Industriels et Professionnels de l'Aviation Générale) – le **GPMA** (Groupement des Professionnels des Métiers de l'Aérien) - le **SNEH** (le Syndicat National des Exploitants d'Hélicoptères) et l'**UAF** (Union des Aéroports Français) - elle fédère 9 métiers et représente plus de 370 entreprises, soit plus de 100 000 emplois dont 65 000 en compagnies aériennes, 15 000 dans l'assistance en escale et gestionnaire d'aéroports et près de 20 000 dans les autres secteurs. La FNAM représente les intérêts collectifs de la profession sur les questions économiques, sociales, environnementales, techniques et réglementaires. Son objectif est de préserver l'excellence du secteur, de développer les emplois sur l'ensemble du territoire et d'accompagner la transition énergétique.

Retrouvez les actualités de la FNAM sur : [LinkedIn](#) et [X](#)

Plus d'informations sur www.fnam.fr

Contacts presse : fnam@babylone.fr

Paul Joachim - 06 04 59 51 08

Lorraine Brucker-Romac - 06 58 24 80 12